LE LITTORAL

UN ARTISTE RIÎGIONAT,

Louis PASTOUR

par Georges LOI SE AU

Cannes. Son port. Neuf heures
du matin. Une harmonie de bleu,
de gris et de rosé. Le soleil
monte vers le zénith, au-dessus
des îles de Lérins, là-bas, d'un
vert atténué. Un grand yacht,
effilé et blanc, se balance en
avant des jetées. Les quais sont
garnis près à près de navires
de plaisance. Le bassin frisson-
nant berce cinquante canots sur
leur corps-mort. Le quai St-Pierre
grouille de pêcheurs qui débar-
quent leurs filets, leurs corbeilles
brunes, où sursautent de petites
lamelles argent. Sur les allées,
les platanes ouvrent leurs pre-
mières feuilles.

Sous son chapeau à larges
bords, dans son veston clair
déboutonné, la Lavallière noire
flottante, Louis Pastour, le pein-
tre, remonte, souriant, d'un pas
égal, l'œil bleu encore tourné
vers la mer qu'il abandonne pour
rentrer au logis d'où il partit
_U-û peu avant l'aurore. Une bonne
part de sa journée est déjà faite.
Son petit bagage au bout du bras,
il rapporte la rapide étude qu'il
enleva, les dernières surprises de
l'heure, les féeriques fantaisies du
soleil jouant parmi les brumes,
le lever pâle et hésitant de l'astre
déformé sous ses écharpes trans-
parentes, faisant un fond de plus
en plus doré à deux ou trois bar-
ques de ton intense, sur l'une
desquelles s'érige éclatante et rube-
cente, une haute voile en pointe.
Autour, quelques hommes s'agi-
tent dans les coques de bois que
relie une ligne bleu de Prusse ou
d'outremer.
Le chasseur d'images n'a pas
besoin de plus d'éléments pourse
satisfaire dans sa recherche. La
colline de la Californie, les pre-
mières maisons jaunes de la
Croisette, le Casino blanchissant
dans le matin frileux que dégour-
dit le premier rayon rosissant
dans l'éther pâle, l'eau moirée,
nacrée des reflets, les bateaux
près du bord, en action ou en
sommeil, modifieront le motif,
la'couleur de la voile, sans lasser
l'artiste, attaché à ces « rives
heureuses » où la vie palpite pour
lui dans l'enchantement perpé-
tuellement en transformation, de
la lumière méridionale.
Est-ce à dire que Louis Pas-
tour n'aime pas les gris, les at-
. mosphères plus humides avec
feurs spectacles de nuées.
Ne croyez pas cela ! Nevers,
Toulouse, Paris, Annecy, lui ont
entre autres lieux fourni des
sujets de panneaux charmants et
les jours orageux et couverts de
la Côte d'Azur lui livrent, à
l'occasion, leur secret. Mais la
Provence est sa patrie.
Poète, mais poète chaleureux,
cigale triomphante dans l'ivresse
d'être et de célébrer l'éclat vi-
brant des éléments, la richesse
des créations et des formes du
monde, voilà ce que Pastour
comprend, saisit, adore.
De sa spatule agile, avec une
matière qu'aucun mélange ne
vient jamais ternir sur sa palette,
le cœur pur, l'œil pur, il écrit
chaque jour en tons purs son
hymne glorieux au Maître de la
gloire avec une religiosité pourla
nature illuminée. Il trouve la
fraîcheur dans les blancs, la
nuance dans l'ombre, et fait fris-
sonner les verts et les bleus, en
haussant les laques et les safrans
sous une allégresse flarnboyante.
L'œil est hardi, la main est
souple et l'harmonie préside à
la mesure qui s'impose dans l'en-
semble.
Paysagiste, il ne cherche
pas plus loin que le paysage qui
s'offre devant lui, autour de la
maison de famille. Il est l'homme
du dehors, splendide et éclatant.
,,S'il s'étonne que le temps soit
brouillé ce matin, que la pluie
frappe à son carreau, il n'en a
pas moins sa quotidienne prière
à dire à la Beauté, et dans la
pièce claire de l'appartement sans
atelier de travail, ils'approche de
la fenêtre, et, simplement, se
campe avec sa toile devant des
fleurs. Et les rosés dans le cristal,
les zinnias dans le pot de grès,
les anémones multicolores, les
mimosas, les giroflées brunes et
jaunes sur un fond incarnadin,
chantent encore avec lui l'iné-
puisable fête des saisons qui
s'envolent, ^le Midi radieux que
sa magie éternise.
L'homme ? Le meilleur fils du
'•uonde. Le plus simple et le plus
cordial. Nulle vanité, nulle mor-
gue. Il a, lui-même, tracé la
finesse de son sourire sur le papier.
Mais ce qu'il y a de sensible et
de délicat dans son esprit, de
justes réflexions, d'intelligence
profonde des artistes et de l'Art,
il faut le découvrir en lui. Il
laisse d'abord parler son œuvre
considérable, car elle est le plus
cher, le plus clair de sa vie, toute
de travail et de mérite. Cannois
d'abord, Cannois, qui n'a rien su
perdre au cours de ses voyages
de son terroir ancien, même pas
son savoureux accent.

Né le 26 Juin 1876, dans la
maison même de Jean de Riouffe,
- à cette époque rue de la Vapeur,
Pastour voulut être peintre. Et
ses parents le mirent chez un entre-
preneur de peinture. Il apprit
là, comme tant d'autres maîtres,

Uiaz, Defaux, et plus près de
nous Rheîner, à étaler un ton, à
exécuter de faux bois ou de faux
marbres. A dix-sept ans, il gagna
Paris, se fit embaucher rue Mon-
torgueîl chez un décorateur à
trois francs par jour. C'était
en 1894. Sa journée faite, il sui-
vait les cours de l'Ecole des Arts
décoratifs, rue de l'Ecole de Méde-
cine et quand l'ouvrage manquait
passait au Louvre ses» journées
creuses. Là, il copiait, reprodui-
sait GÉRICAULT, FRAGONARD, RU-
BENS et surtout CONSTABLE. De

temps en temps, il attirait l'atten-
tion d'un vrai peintre, recueillait
un compliment qui l'encourageait,
car l'existence était pénible et
le travail ardu. L'espoir — ce
brin de paille dans l'étable — ne
luisait point 'pour lui ! Alors
Pastour quitta la grand'Ville.
Il revint au pays, un an après
l'avoir quitté, l'esprit riche de
ses rêves, la poche flasque. Le
service militaire le réclamait d'ail-
leurs. Admis au concours comme
ouvrier d'art, pour ne faire qu'une
année, il fut par la suite exempté.
Rentré, séduit par les idées du
syndicalisme, Pastour créait en
1902, avec un cours de dessin pour
leso uvriers, l'A ssociation des Beaux
Arts et Y Exposition des Beaux-
Arts de Cannes, dont il fut secré-
taire général jusqu'en 1919. Il
étendait ses relations, peignait
de temps à autre, quand son com-
merce de couleurs — car il s'était
marié, puis établi, — le lui per-
mettait, de petits panneaux où
s'affirmaient ses progressa finesse
de sa vision. En igiail commença
ses voyages productifs, courut
l'Egypte, puis la Belgique en 1913
et 1914, où il étudia lesHollandaîs
et les Flamands. Van de Velde
surtout le séduisit alors. Puis ce
furent les années de guerre où,
mobilisé, il trouvait encore le
moyen de peindre. En 1921, il
exposait à Paris pour la première
fois isolément. Sa manière plutôt
divisionniste d'autrefois, s'était
modifiée. La brosse délaissée, il
ne se servait plus que du couteau,
comme Bonamici. Son succès le
surprit lui-même. Depuis, chaque
année marqua sa réussite d'un
achat important. Les amateurs
le suivaient, emportaient ses œu-
vres jusqu'à l'étranger. Les villes,
Paris, Bucarest, Cannes, Nevers
Arles, Nice lui ouvraient leurs
musées. L'Etat acquérait ses pay-
sages et ses fleurs pouT lesBeaux-
Arts ou le Luxembourg. Il par-
courait la France et l'Italie.tou-
jours en éveil sur les portails, les
porches, les tours, les cloches et
les ponts, les arbres, les ruelles
ou les ports mouvementés. Il
était désormais, à force de volonté
et de travail, le peintre qu'ilavait
voulu être, l'artiste aimé,compris
et recherché.

Louis Pastour ne retouche ja-
mais. Le panneau et la toile, pré-
parés par lui en fond blanc, des-
sinés en rouge, une fois peints,
doivent lui plaire ; sinon la cou-
leur enlevée va rejoindre la motte
de tous les tons, grosse de tous
les rêves qui n'ont pas abouti ou
n'ont pas satisfait le maître dif-
ficile. Combien de ces études ont
ainsi disparu ?
— J'en ai gratté quatre-vingt-
dix depuis dix jours! me disait
Pastour une après-midi que je le
visitais avec Henri Verne, son
compatriote.
Mais combien demeurent, heu-
reusement, pour attester très haut
la probité et la vigueur, la puis-
sance de coloriste de cet autodi-
dacte qui doit tout à son labeur,
à la formation personnelle de son
goût, et marquer le charme de
cet enchanteur qui, dans lalignée
de Monticelli, inscrit ses soleil
lades, ses fleuTs d'automne ou
de printemps, ses heures d'or;
tous ses poèmes, lumineux et
vibrants, aux murailles ternes de
nos maisons, pour les joies renou-
velées des yeux de nos contem-
porains et des générations à
venir !
Georges LOISEAU.

Pour les Anciens Combattants

La loi du 9 Janvier 1926 avait
imparti un délai, expirant le
31 Décembre 1928 pour les cons-
tations de blessures reçues ou
demaladies contractées au service,
Or, l'article 85 de la loi des Fi-
nances, votée le 31 Décembre
1928 a accordé un nouveau délai
qui prendra fin le 31 Décembre
1930.
Nous invitons donc les Anciens
Combattants blesséss ou malade
qui n'ont pas encore fait leur
demande de pension à se mettre
au plus tôt en instance, ceux qui
ont déjà été examinés par clés
commissions de réforme et qui
n'ont pu obtenir satisfaction peu-
vent également profiter de ce
nouveau délai.
Sur simple demande, accom-
pagnée d'un timbre pour réponse
la F. 0. P. des Mutilés, 85, boul.
Beaumarchais, Paris (3P

) donne-
ra tous renseignements utiles
sur les formalités à accomplir.

Jeunes Gens

apprenez un Métier !

L'Imprimerie ROBAUDY, 21, rue
Hoche, Cannes, cherche un apprenti,
pour lui apprendre le métier do
conducteur-typographe.
Rétribution Immédiate, Intéressante
et projp-esslvc.

LE
Nous donnons ci-dessous le pro-
gramme des réunions qui auront Heu
à. l'hippodrome de Mandelieu pendant
la semaine.
PROGRAMME DE LA SEMAINE

Septième Journée
DIMANCHE 10 FEVRIER

Prix des Jacinthes (steeple-chase,
handicap, à réclamer) : 10,000 fr.
offerts par Société Sportive d'Encou-
ragement. Distance : 3,600 mètres.

Prix de l'International Sportmg-
Club de Monaco (couse de haies),
4 ans : 10,000 fr., dont 8,750 francs
offerts par la Société de Bains de
Mer de Monaco et 1,250 franca par la
Société Sportive d'Encouragement.
2,800 mètres.

Grand-Steeple Chase de Cannes
Prix Auguste-Merle : 200,000 fr.
et une Coupe d'une valeur de
10,000 francs, dont 80,000 francs
offerts par le Casino Municipal de
Cannes, 50,000 francs par'la Ville de
Cannes, 70,000 par la Société Spor-
tive d'Encouragement et la Coupe
par MM. Laclocne frères, joailliers.
Distance : 4,000 mètres.

Prix de Mandelieu (steeple-chase
international. Chevaux civils et mili-
taires. Officiera armée active ou com-
plément), 20,000 francs, dont 6,000
franca offerts par la Ville de Man-
delieu et 14,000 francs par la Société
Sportive d'Encouragement. 3,500 met.

Prix de Sainte-Marguerite (course
de haies, handicap), 10,000 francs,
offerts par la Société Sportive d'En-
couragement. 3,100 mètres.
Huitième journée
MARDI 12 FEVRIER

Prix des Camélias (course de haies,
à réclamer) : 8,750 francs, offerts par
la Société Sportive d'Encouragement.
3,300 mètres.
Mllitary de Cannes (steeple-cbase
militaire, hors série) : 10,000 francs,
offerts par la Société Sportive d'En-
couragement. 4,000 mètres.
Prix de l'Hôtel Majestlc (steeple-
chase, handicap) : 30,000 francs, dont
25,000 offerts par l'Hôtel Majestlc de
Cannes et 5,000 par le Casino Muni-
cipal de Cannes. 3,700 mètres.

Prix de la Napoule (course de
haies), 5 ans et au-dessus : 10,000 fr.,
offerts par la Société Sportive d'En-
couragement 3,000 mètres.
Prix Lord Brougham (steeple-
chase), 4 ans : 15,000 francs, offerts
par la Société Sportive d'Encourage-
ment. 3,400 mètres.

Neuvième journée
JEUDI 14 FEVRIER

Prix des Primevères (steeple-
chase, à réclamer) : 8,750 francs,
offerts par la Société Sportive d'En-
couragement. 3,400 mètres.

Prix de Roquebrune (steeple-cbase
militaire, • 2° série) : 2,500 francs,
offerts par le Casino Municipal de
Cannes. 3,500 mètres.

Prix de Salnt-Honorat (course de
haies) ; 10,000, offerts par la Société
Sportfve d'Encouragement. 3,200 m.
Prix du Californie-Palace (steeple-
chase) : 25,000 francs, dont 12,500 fr.
offerts par le Californie-Palace de
Cannes et 12,500 francs par la So-
ciété Sportive d'Encouragement.
3,600 mètres.
Prix de Lérins (course de haiea,
handicap) : 15,000 francs, offerts par
le Casino Municipal de Cannes.
2,800 mètres.
PRIX DES PLACES

Pesage. — Homme ou dame (cha-
que jour), 40 fr. ; enfant, 10 fr. ;
loges (par place) en sus, 10 fr. ; lo-
gea (par place) en sus, pour la sai-
son, 100 fr.

Pelouse. — Chaque Jour, 5 fr.
Garage réservé, par voiture, cha-
que jour, 5 fr. ; programme, 2 fr.
On peut se procurer à l'avance des
cartes de pesage et des coupons de
loges : au Cercle Nautique, au Ca-
sino Municipal, au Syndicat d'Initia-
tive et dans les principaux hôtels de
Cannes et de Nice.

MOYENS DE TRANSPORT
POUR LES JOURS DE COURSES
Chemins do fer P.-L.-M.
MENTON - CANNES-MANDELIEU

(Aller)
Menton (départ) : 10 h. 15, 11 h.34.
Monte-Carlo (départ) : 10 h. 57,
12 b. 07.
Nice (départ) : 11 h. 30, 21 h. 48,
12 h. 05, 12 h. 59.
Antibes (dép.) : 12 h. 03, 12 h. 16,
12 h. 24, 13 h. 36.
Cannes (dép.) : 12 h. 48, 13 h. 03,
14 h. 13.
Mandelieu (arrivée) : 12 h. 58,
13 h. 13, 14 h. 26.
(Retour)
Mandelieu (départ) : 17 h. 41,
17 h. 48.
Cannes (arr.) : 17 b. 53, 18 b. 02.
Cannes (dép.) : 17 h. 20, 17 h. 50,
18 h., 18 h. 12, 18 h. 50.

Antibes (arr.) : 17 h. 36, 18 b. 06,
18 h. 16, 18 h. 32, 10 b. 06.
Nice (arri,) ; 18 h. 09, 18 h. 39,
18 h. 49, 19 b. 14, 19'h. 30.
Monte-Carlo (arr.) : 18 b. 53,
19 h. 23, 20 h. 01.
Menton (arr.) : 19 h. 07, 19 h. 36,
20 h. 14.
MARSEILLE - SAINT-RAPHAEL
CANNES

(Aller)
Marseille (dép.) : 8 b. 10, 8 b. 20,
10 b. 16.
Saint-Raphaël (dép.) : 10 h. 52,
11 h. 19, 13 h. 14.
Mandelieu (arr.) : 13 h. 36.
Cannes (arr.) : 11 h. 21, 11 h. 55,
13 h. 43.

Retour)
Cannes (dép.) : 16 h. 25, 19 h. 20,
19 h. 59, 20 h. 12.
Saint-Raphaël (arr.) : 17 h. 18,
19 b. 55, 20 h. 28, 20 h. 41.
Marseille (arr.) : 22 h. 44, 23 h. 18,
23 h. 30.

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Succursaloi Nlca >t MontB-Cirlo

Soclét* Anonyme. CapitaJ entièrement versé
250 millions.
Siégo Social : 16, Bd dra Italiens, Paris.
Toutes opérations de Banque et de Bourse.
Chonga. Salon spécial pour les Etranger».
AGENCE DE CANNE! : »3, Rut <TAntfb*s
Téanbon* t .43.

Une Musique Alsacienne
à Cannes

M. Wyngaard, directeur du Comité
des Fêtes, a reçu la visite du prési-
dent de l'une des plus grandes socié-
tés musicales alsaciennes : la « Con-
cordia ».

Le président de la c Concordia >,
actuellement à Nice s'y occupe du sé-
jour que la Société doit y faire, à Pâ-
ques, époque à laquelle ses cinquan-
te exécutants se feront entendre par
la population niçoise.
C'est pour proposer à la Munici-
palité et au Comité des Fêtes de con-
cours de cette musique alsacienne
pour les grandes fêtes franco-anglai-
ses que son président était de passa-
ge en notre ville.
On conçoit tout l'intérêt.et tout l'at-
trait d'une telle collaboration : outre
aea 50 exécutants dont la valeur
est bien connue, la « Concordia > dé-
place un nombre égal d'Alsaciennes ;
de ces dernières, les chants et les
danses en costume traditionnel, la
cocarde tricolore piquée dans la gran-
de gance, simple et délicieuse coiffe,
constitueront un pittoresque et char-
mant intermède.

Nous croyons savoir qu'une som-
me de 5.000 francs, pour frais de dé-
placement, aurait été demandée au
Comité des Fêtes.

L'Initiative du président de la «Con-
cordia » aboutira, nous l'espérons à
un résultat positif.
Mais n'oublions pas que c'est sur
la Côte d'Azur — en pleine Provence,
par conséquent — que se déroule-
ront les fêtes franco-anglaises.
H nous semblerait logique — à nos
hôtes aussi, sans nul doute — que des
Sociétés essentiellement locales pris-
sent de semblables initiatives.
L'Académie Provençale, qui nous a
souvent donner de délicieuses démons-
trations de son savoir-faire, élabore-
ra, nous l'espérons bien, un program-
me de choix — programme qui sera
apprécié par tous à sa iusrp, valeur.

Les Livres

Sous le Signe du QUETZAL
Roman précolombien

Le goût du public se porte de plus
en plus vers les ouvrages ayant trait
à des pays lointains et peu connus.
L'auteur de « Sous le signe du Quet-
zal 5, M. J. L. André Bonnet, explo-
rateur intrépide doublé d'un savant
archéologue, à vécu dix années, et
c'est là un effort presque surhu
main, dans l'immense solitude des fo-
rêts vierges de l'Amérique Centrale.
Il y a déchiffré sur les multiples li-
vres de pierre des « Katun » l'his-
toire prodigieuse de ,toute une civili-
sation disparue.

Sous sa plume, les citéa enfouies
depuis des siècles parmi les lianes re-
paraissent à la lumière, et, de nou-
veau, les temples gigantesques aux
murailles de granit rouge retentissent
des invocations frénétiques et des
sauvages psalmodies rituelles d'un
culte sanguinaire.
Sur le charnier des sacrifices hu-
mains éclot une fleur délicate, la ves-
tale « Itchelliza » nouvelle Salamm-
bô, amoureuse du Roi-Prophète, con-
temporain des grands apôtres prédé-
cesseurs de Jésus-Christ, qui tente de
substituer aux abominations consa-
crées une religion d'amour et de
bonté.

Un beau livre, celui qui nous ré-
vèle ainsi un si impressionnant pas-
sé humain, grâce aux magies les plus
infaillibles de l'art du roman actuel :
l'action, la couleur et la passion.
(Eugène Fasquelle, éditeur).

// /

Posséder une Machine à Coudre

Élégante, Souple, Perfectionnée,
Silencieuse, et d'un Prix d'Achat Réduit.

Mtltic"
A sa place marquée dans votre intérieur.
Elle Coud, Brode et Reprise.

Son point paie de toute beauté, est i
uniforme sur des &offes légères que sur les
tissu» grossiers.

IUIK

fficitit"
119

Payable

rVERSEMEffT

12 MENSUALITÉ DE 7«J>

|flU COMPTANT 035lr

-

Catalogue Illustré Franco
16, Avenue de l'Opéra - PARIS

La Fête des Ailes Internationales

Nous avons déjà parlé de cette fê-
te sensationnelle qui se déroulera les
26, 27 et 28 février et qui a reçu les
plus hauts patronages et les plus ac-
tivées collaborations.

Voici la liste des grands pilotes de
l'aviation qui participeront à ces
fêtes :
As internationaux
Colonel Blshoû, Willy Coppens,
Udet, Ferrarln, de Pinedo, comman-
dant Franco, Sarmento de Boires,
commandant Yoimt.

As français
Fonck, Le Brlx, Castes, Challes,
Arrachart, Doret, Sadl-Lecolnte, Cou-
zinet, Détroyat, Manuel, Gianoll,
Haegelen, Barbot, Labouchère, Dou-
chy, Lucas, Brevier, Vlnchon, com-
mandant Weiss, commandant Rlgnot.
commandant Girier, lieutenant Bo-
zon-Verduraz, lieutenant Bonnet, ca-
pitaine Cartier, lieutenant de vais-
seau Demougeot, lieutenant de vais-
seau Paris, lieutenant de vaisseau
Bernard, lieutenant de vaisseau Bou-
gaud.

Aviatrices
Lady Balley , Marlse Bastlé,
Adrienne Bolland.
Associations aéronautique»
P. E. Flandin, président de l'Aéro-
Clud de France; colonel Renard, pré-
:nt de la Ligue Aéronautique de
France; colonel Picot, président des
Gueules Cassées; Haegelen, président
de l'Union, des Pilotes civils; maré-
chal Lyautey, président du Comité
français de propagande aéronautique;
général Boucabeil; Legendre, prési-
dent des Aîles Brisées; Clifford B.
HarmoQ, président de la Ligue Inter-
nationale des aviateurs; Faillant, pré-
sident de l'A. P. N. A.; Bathlat, pré-
sident des « Vieilles Tiges ».
Le programme

Nous donnons ci-dessous, le pro-
gramme qui a été établi :
Mardi 26 février. — Arrivée des
aviateurs. Réception au siège des
«. Amis de Cannes T>. •
A 17 heures : réception au Cercle
Nautique et inauguration du concours
de maquettes d'avions.
Mercredi 27 février. — A 11 heu-
res, réception à l'Hôtel de Ville par
la Municipalité et remise à. la Ville
par les « Amis de Cannes », du Livre
d'Or offert par M. Jonas.
Ce livre d'or sera exposé, le 25 fé-
vrier, à l'inauguration de l'Exposition
des Beaux-Arts.
A 13 heures : banquet offert par les
« Amis de Cannes s, à l'Hôtel Mlra-
mar, sous le patronage de M. Lau-
réat Aynac, ministre de l'Air.
A 16 heures : gala au théâtre de
l'Olympia avec projection du film sur
l'avion « l'Arc-en-Ciel » et d'un autre
film aur l'aviation. Les conférences
seront faites par M. Jacques Mortane
et M. Couzinet. Ce dernier parlera
sur « l'Enigme de l'Atlantique et la
Locomotion aérienne de l'avenir ».

A 20 h. 30 : grand gala au Caaino
Municipal, sous la présidence de
M. Laurent Eynac, et tous les As de
l'aviation. Une allocution sera faite
par le commandant Weiss. Après
cette allocution, sera donnée une belle
représentation de « Tristan et Iseut ».
Jeudi 28 février. — A 12 h. 30 :
grand banquet offert par la Ville de
Cannes.

A 15 heures : Conférences au Spor-
ting par M. Margnis de Médicis, sur
l'Aviation.
Conférence de M. le commandant
Weiss.
Après la conférence tous les « as »
se rendront au Cercle Nautique où
aura lieu la distribution des récom-
penses du Concours de maquettes.
A 21 heures : .grand dîner de gala,
à l'Hôtel Martinez, au profit de la re-
construction de « l'Arc-en-Ciel ».
Au cours de ce gala, où défileront
de splendldes attractions, de nom-
breux objets seront vendus aux en-
chèrçs au profit de « l'Arc-en-Ciel >.
Un morceau de l'aîle du « Spirit
of Saint-Louis Î-, signé par LIndbergh,
offert par le capitaine Cartier, com-
mandant l'escadrille des Gaulois, au
34° régiment d'aviation du Bourget
Un drapeau italien portant une
cinquantaine de signatures des grands
« as > de la guerre, notamment celles
de Nungesser, Guynemer, Védrlnea,
Madon, Fronval, Garros, etc. Ce dra-
peau sera offert par M. Jacques Mor-
tane, dont il est la propriété.
Un ouvrage de M. Jacques Mor-
tane avec en tête de chaque chapitre,
des' lettres autographes de tous les
grands « as » de la guerre. Ce Uvre
sera signé par tous les aviateurs pré-
sents.
En dernier lieu des menus dessinés
par M. Picabla, sur parchemin, et
portant la signature de tous les « as s
seront mis aux enchères.
Ce sont les bénéfices des galas et
le montant des enchères qui iront
grossir la caisse de l'Ingénieur René
Couzinet.
Remercions, en terminant, M. An-
dré Capron, député-maire; M. de
Corrail, Mme Frappié. le prince Cilo-
redo Manafeld, M. Lamplugh, M. Jac-
ques Richepln, M. Galcotti, M. Emile
Fabre, les directeurs des Hôtels Ml-
raraar et Martinez, qui donnent aux
", Amis de Cannes » de grandes fa-
cilités pour l'organisation de ce gala.

Chemins de Fer
de Pari» a Lyon et a la Médltcrriuiêe

Le Slmplon-Orlcnt-Expres» comporte
d«B wngons-Hts do deuxième classe
sur tout son parcours

Dans le but de faciliter l'accès des
pays d'Orient par la voie du « Sim-
plon-Orient-Express » ce train qui
comprenait, jusqu'à présent, dC3 wa-
gona-lits de 2* classe uniquement sur
Je parcours compris entre Trieste
d'une part, Bucarest, Stamboul et
Athènes d'autre part, en comporte
également, des a présent, entre Paris
et Triestc et vice versa.

Les voyageurs qui l'empruntent
peuvent donc sur tout ou partie de
son trajet, voyager en wagon-lits, soit
de lr

. soit de 2 classcs.a volonté.

à base de

jus de viande de bœuf
e\ des légumes
du pot-au-feu

Déclarations relatives

aux impôts sur les revenus
et aux avoirs à l'étranger

II est rappelé que, conformé-
ment aux prescriptions des lois
relatives aux impôts sur les reve-
nus, les contribuables ont à four-
nir au Service des Contributions
directes, les déclarations suivan-
tes :

1. Impôt sur les bénéfices indus-
triels et commerciaux. — Déclara-
tion du bénéfice net de l'année
précédente ou de l'exercice comp-
table ayant pris fin au cours de
ladite année. Si le bénéfice net ne
dépasse pas 50.000 fr., il suffit
d'indiquer celle des catégories
déterminée par la loi, dans la-
quelle rentre le chiffre du bénéfice.
Si le bénéfice net dépasse 50 mille
francs, c'est le chiffre exact du
bénéfice qui doit être déclaré, et
la déclaration doit être appuyée
d'un résumé du compte de profits
et pertes ou d'un état des béné-
fices.

2. Im-pôt sur les bénéfices de
l'exploitation agricole, — a) Agri-
culteurs qui désirent bénéficier
des avantages prévus pour l'éva-
luation du revenu agricole des
terres affectées à la culture du
blé : déclaration de la contenance
et du revenu cadastral des terres
dont la récolte a été levée pendant
l'année précédente.

b] Sociétés soumises au droit de
communication des agents de l'En-
registrement et entreprises indus-
trielles ou commerciales dont les
opérations comprennent l'exploi-
tation d'un domaine agricole,
lorsque la comptabilité générale
de l'entreprise fait état des pertes
ou des bénéfices agricoles pour
modifier le compte « pertes et pro-
fits" : déclaration du bénéfice
réel de l'année ou de l'exercice
précédent.

3. Impôt sur les bénéfices des
professions non commerciales. —
Déclaration des recettes brutes,
des dépenses professionnelles et
du bénéfice net de l'année précé-
dente.
4. Impôt général sur le revenu,
— a) Personnes redevables de l'im-
pôt. — Déclaration du chiffre du
revenu global avec l'indication
par nature de revenus, des élé-
ments qui lé composent.

b) Personnes exemptes de l'im-
pôt : ces personnes ont l'obliga-
tion de déclarer qu'elles ne sont
pas imposables si, pour l'année
précédente, elles ont été inscrites
aux rôles des impôts cédtilaires
pour un total de revenus de 1.500
f ranes au moins, ou si elles out en-
caissé, pendantlamêmeannéeisoo
francs au moins de revenus de
valeurs mobilières autre que les
Bons de la Défense Nationale et
les rentes 4 % de 1925.

5. Avoirs à l'étranger. — Per-
sonnes de nationalité française
possédant des avoirs à l'étranger :
déclaration détaillée de ces avoirs
avec l'indication du revenu cor-
respondant, lors même que le
contribuable ne serait pas assu-
jetti à l'impôt général.

6. Charges de Famille.— Décla-
ration des personnes à charge en
vue de bénéficier des réductions
d'impôt accordées par les textes
en vigueur.
Les diverses déclarations doi-
vent être produites au plus tard
le 2S février. Ce délai est toutefois
étendu jusqu'au 31 mars pour les
commerçants et industriels et
pour les entreprises visées au pa-
ragraphe 2 ci-dessus qui sont pas-
sibles de l'impôt sur les bénéfices
industriels et commerciaux ou de
l'impôt sur les bénéfices de l'ex-
ploitation agricole d'après les
résultats exacts de leur compta-
bilité et dont l'exercice compta-
ble est clos pendant le mois de
décembre notamment le 31 de ce
mois.

Pour l'établissement des décla-
rations, relatives à l'impôt sur
les bénéfices industriels et com-
merciaux, à l'impôt général sur
le revenu, aux avoirs ;i l'étranger
et aux charges de famille, des for-
mules imprimées sont mises gra-
tuitement à la disposition des
contribuables dans les mairies,
dans les bureaux des contrôleurs
et des percepteurs des villes, ainsi
que dans les bureaux de poste des
villes de plus dç. 20.000 habitants.

Associalioo des HescendanU
des Vieilles Familles Cannoises

Dans sa dernière réunion géné-
rale l'Association a reçu de son
archiviste une communication sur
la propriété légale de la Butte de
St-Cassien; ce mamelon qui s'élève
si noblement dans la plaine de
Laval a son histoire dans les
annales de Cannes et hélas! peu
de Cannois en gardent encore
dans leurs familles le souvenir.

Les Cannois sont restés pro-
priétaires de cette butte malgré
le vif désir de nos voisins de la
montagne, mais peu à peu le
souvenir historique de l'acte de
1792 a été oublié et c'est ce point
qui va être remis en lumière avec
document à l'appui.
C'est donc grâce à un titre
notarié que notre Association va
prochainement publier la liste
des propriétaires légaux de la
Butte de St-Cassien.

Pour faciliter d'une part les
recherches et aussi pour faire
revivre la vieille coutume qui
réunissait les Cannois, et cela
depuis un temps immémorial,sur
la Butte de St-Cassien le Lundi
de la Pencôte, l'Association a
décidé de reprendre dès cette
année ce vieil usage. Elle désire-
rait que les Cannois qui reconnaî-
tront dans la liste des acquéreurs
de la Butte un de leurs ascendants
se fassent connaître à l'archiviste
de l'Association.

Il est certain que quelques
familles se sont éteintes et que
d'autres ont quitté définitive-
ment notre région, mais nom-
breux sont ceux qui peuvent pré-
tendre à l'heure actuelle qu'ils
ont des droits à exercer et même
des devoirs à accomplir au sujet
de ce site si pittoresque et si
important de notre histoire locale.
Nous avisons donc les héritiers
des premiers acquéreures de 1792
que l'Association se met à leur
disposition pour faire les recher-
ches nécessaires.

La liste des 84 anciens proprié-
taires de St-Cassien et dépendan-
ces sera prochainement publiée;
actuellement et depuis longtemps
d'ailleurs, les propriétaires les
plus connus forment un syndicat
qui administre les fonds, veille
à l'entretien de la Chapelle, exerce
les droits de propriété et paye les
impôts.
Nous donnons donc rendez-
vous, à tous nos sociétaires accom-
pagnés de leurs familles le Lundi
de la Pentecôte à la Butte , de
St-Cassien.

Les inscriptions sont toujours
reçues 17, quai St-Pierre, au
local habituel.

L'Office Nationale

des Combattants

Cette institution, créée paT le
Parlement pour venir en aide
aux Anciens Combattants non

pensionnés peut rendre des services appréciables, notamment:
prêts divers, secours, allocations
pour cas de chômage ou maladie
rééducation, etc.. Une condition
essentielle : être titulaire de la
carte du combattant.

Or, plusieurs millions, d'An-
ciens Combattants n'ont pas en-
core rempli cette formalité, pour
la raison bien simple « qu'ils ne
savent où s'adresser».

Gratuitement, en toute cama-
raderie, la F. O. P. des Mutilés,
85, Brd. Beaumarchais, Paris (3*)
leur enverra l'imprimé à remplir
pour obtenir cette carte, joindre
simplement un timbre pour l'en-
voi.

COMPAGNIE ALGERIENNE
Société Anonyme (ondée en 1877»
Capital : 105.000.000 do francs

Réserves : BB.000.000 de francs.
Slègo social : Paris, 50, nie d'Anjou

TOUTES OPÉRATIONS de BANQUE
de BOURSE et de CHANCE
Garde de Titra et d'Objet» preaeux
Location de compartiment* de coffrei-fort»
Paiement de lettres de crédit
Agences en France et dans toutes les ville*
e(Pnndp«lw Localité» de l'Algérie, de la
Tunisie et du Maroc.
Agences sur la Côte d'Aïur CANNES-NICE
Antibes - Frclus - Grasse - Menlsn
Moite-Corto

Correspondant! dani te Monde entier